

INFORMATION AUX ADHERENTS – 4 JUIN 2020.

Chère adhérentes, chers adhérents,

La période de déconfinement débutée le 11 mai autorise les déplacements ainsi que les réunions de personnes dans un cadre sanitaire précis qui nous oblige à observer encore la plus grande vigilance.

C'est la raison pour laquelle nous vous avons informé par courriel le 11 mai dernier de la suspension de l'ensemble des activités socioculturelles de la MJC-Centre Social des Bourroches jusqu'au mois de septembre prochain, afin de garantir la sécurité de ses adhérents, bénévoles, salariés et partenaires.

Les conséquences de cette décision sur le cours des activités socioculturelles ont été doubles. D'une part la ou les activité(s) à laquelle vous avez cotisé n'ont pas eu lieu et d'autre part les salariés qui les encadrent ont été placés au chômage partiel. Face à cette situation, il nous est apparu important de faire preuve de **solidarité** dans cette période inédite, aussi bien avec les salariés de la MJC-Centre Social des Bourroches qu'avec ses adhérents.

C'est ainsi que le Conseil d'Administration de la MJC-Centre Social des Bourroches, en concertation avec l'ensemble des MJC de Dijon, a décidé dans un premier temps, de maintenir à 100% la rémunération des intervenants salariés qui animent vos activités.

Aujourd'hui, ces mêmes instances décident pour la saison 2020-2021, que tout adhérent qui en fera la demande, pourra bénéficier d'un avoir. Son montant sera calculé sur la base de 25% du règlement de sa(ses) cotisation(s)2019-2020.

Toute l'équipe reste mobilisée dans cette période de reprise d'activité progressive et si nos locaux restent fermés au public le projet d'éducation populaire de notre maison se poursuit sur l'espace public ou sur rendez-vous. Il se porte en priorité vers l'animation sociale, l'enseignement et la solidarité à travers :

- La fabrication de masques : dons de tissus, réalisation.
- La poursuite de l'accompagnement scolaire et l'accompagnement des familles.
- La veille sociale et les groupes de paroles en faveur des personnes en situation de fragilité ou isolés.
- Les animations en direction des jeunes.
- La mise en place prochaine de programmes éducatifs spécifiques pour la période des vacances d'été.

Notre accueil téléphonique et notre boîte e-mail contact restent opérationnels pour toute information complémentaire. N'hésitez pas à nous joindre également si vous souhaitez faire partie des actions de bénévolats développées depuis le confinement et celles en cours de construction pour la période estivale qui arrive.

Dans l'attente de nous retrouver, nous tenons à vous assurer de nos plus chaleureuses salutations.

Le Conseil d'Administration de la MJC Centre Social des Bourroches.

✂

Coupon réponse

Je soussigné(e)adhérent de la MJC-CS des Bourroches sous le numéro , et pratiquant la ou les activités suivantesdécide de :

- Renoncer à l'Avoir au profit des projets de solidarité portés par mon association,
- Souhaite bénéficier d'un avoir d'un montant correspondant à 25% de la somme acquitté la saison 2019/2020 (hors adhésion) dans le cadre d'une réinscription à la même activité.

Merci de nous transmettre ce coupon dès que possible par voie postale au 31 bd Eugène Fyot, 21000 Dijon ou par e-mail à contact@mjc-cs-bourroches.fr